



BUSARD DES ROSEAUX



20/04/2016 - **LPO ISÈRE** - Oiseaux

COMMENT IDENTIFIER CETTE ESPÈCE ?

Le Busard des roseaux mesure 48 à 56 cm de la tête au croupion, et a une envergure de 1,15 à 1,30 m - de l'extrémité d'une aile à l'autre. Le femelle est entièrement brune, sauf la tête qui est crème ou jaunâtre. Le mâle a la queue et le dessus des ailes gris cendré, et le dessous des ailes blanchâtre. Tous deux ont les pattes jaunes.

RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN ISÈRE

Le busard des roseaux peut être observé en migration un peu n'importe où en Isère, mais les sites de nidification sont très dispersés. Il se reproduit dans les roselières de l'Isle Crémieu, du bas Dauphiné et la basse vallée de l'Isère.

Sur la carte de répartition, les petits points bleus correspondent à des observations de busard des roseaux ; les gros points rouges sont les observations d'individus nicheurs.

ÉCOLOGIE LOCALE

En dehors des mouvements lors de migration active, ce busard ne semble éviter que les zones montagneuses et forestières. Il niche préférentiellement dans les roselières (devenues rares), ce qui explique sa dispersion en période de nidification.

PHÉNOLOGIE – VARIATIONS LIÉES AUX SAISONS

On remarquera l'étalement des observations en période de migration pré-nuptiale, avec un pic au mois d'avril. La migration d'automne, beaucoup plus faible, est visible en septembre et en octobre. L'espèce n'hiverné habituellement pas en Isère, à l'exception de quelques individus observés en décembre et janvier.

ACTIONS FAVORABLES À L'ESPÈCE

Dans les rares endroits où la nidification de l'espèce est vérifiée, la préservation ou la restauration des phragmitaies et donc des zones humides et marais est indispensable. Espèce sensible aux dérangements, il est également important d'empêcher toute source de dérangement anthropique, notamment en apportant un meilleur encadrement des activités touristiques et sportives au sein des zones les plus sensibles. Enfin, comme pour toutes les espèces de rapaces, il est important de limiter au maximum, voire d'éviter l'utilisation de produits pesticides.

COMMENTAIRE DE L'AUTEUR

Si vous avez plus d'informations, n'hésitez pas à proposer des ajouts à l'auteur de la fiche. Merci.